



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 106605

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La fondation Abbé Pierre demande que soit donnée une réelle dimension sociale aux dispositifs fiscaux d'investissement locatif, d'une part en prenant mieux en compte les micro-marchés au niveau de l'agglomération ou de l'intercommunalité et d'autre part en abaissant le seuil de plafonnement des ressources des locataires. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106605

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10507